

AVIS DE MARCHÉ

01) IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR	<p>COMMUNAUTE DE VENANSAULT Mairie – Place Prépoise – BP 17 85190 VENANSAULT Tél. : 02 51 07 37 84</p> <p>Adresse Internet du profil acheteur : https://www.marches-securises.fr</p>
02) MODE DE PASSATION CHOISI	<p><input checked="" type="checkbox"/> Procédure Adaptée (Art. R2123-1 du Code de la Commande Publique)</p>
03) Code CPV	45233120-6 : Travaux de construction de routes
04) OBJET du ou des marché(s)	<p>VENANSAULT – Aménagement d'un giratoire et d'un cheminement PMR en centre bourg</p> <p>Descriptif des travaux : Assainissement EP (97 ml canalisations Ø160 à Ø250), grilles avaloirs EP (11 unités), grave bitume GB3 0/14 (274 m3), chaussée en enrobé noir 0/10 (1292 m²), trottoirs en enrobé beige 0/6 (315 m²), cheminements PMR piétons en béton désactivé (124 m²), placette en dallage grès (45 m²), bordures béton (397 ml), murets de soutènement (55 ml)</p> <p>Délai Global : 7 mois Date prévisionnelle du début des travaux : mi-septembre 2024</p>
05) LIEU où l'on peut retirer le dossier de consultation	<p>Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le site : https://www.marches-securises.fr</p>
06) DATE LIMITE DE RECEPTION - Conditions de remise	<p>VENDREDI 19 JUILLET 2024 à 12H00</p> <p>- Voie électronique : via la plateforme : https://www.marches-securises.fr</p>
07) JUSTIFICATIONS A PRODUIRE quant aux qualités et capacités du candidat	Conditions fixées aux articles R2143-3 à R2143-12 du Code de la Commande Publique
08) DELAI de validité des offres	90 jours
09) CRITERES D'ATTRIBUTION	<p>Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prix des prestations : 40 % - Qualité technique de l'offre : 60 %
10) MAITRISE D'ŒUVRE ET RENSEIGNEMENTS	<p>GEOUEST 46 Rue Benjamin Franklin 85009 LA ROCHE S/ YON CEDEX Tél. : 02 51 37 27 30</p>
11) DELAIS ET PROCEDURES DE RECOURS	<p>Référé précontractuel : article L551-1 du Code de Justice Administrative</p> <p>Référé contractuel : article R 551-7 du Code de Justice Administrative</p> <p>Recours gracieux dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée</p> <p>Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et/ou référé suspension (article L521-1 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée (article R421-1 du Code de Justice Administrative)</p> <p>Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées</p> <p>Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 quai de l'Île Gloriette – BP 24111, 44041 Nantes cedex, Tél 02 40 99 46 00, Fax 02 40 99 46 58</p>
12) DATE D'ENVOI de l'avis à la publication	LUNDI 17 JUIN 2024